

Conseil en placement personnel

Vous prenez les décisions, et nous vous conseillons

Avec le conseil en placement, nous accompagnons vos décisions de manière fondée, clairvoyante et responsable. Sur la base de votre stratégie de placement, votre conseiller personnel vous soumet une proposition que vous pouvez adapter individuellement. Vous profitez ainsi d'une solution de placement qui répond entièrement à vos besoins.



Personnalisé – interlocuteur direct

Avec le conseil en placement personnel, vous disposez d'un interlocuteur direct pour toutes les questions de placement, et ce, aussi souvent que vous le souhaitez.



Compétent – formation d'opinion fondée

Analyses, expertises et prévisions sur l'évolution du marché font partie de notre quotidien. Nos publications régulières vous communiquent notre expertise en la matière.



Contrôlé – surveillance permanente

Nous surveillons en continu vos placements en portefeuille, selon des critères définis. Tout risque non souhaité vous est immédiatement communiqué par SMS ou e-mail.

Offre

Disponibilité

L'offre est proposée aux particuliers à partir de 18 ans révolus.

Variantes

Le conseil en placement personnel est disponible dans les monnaies de référence CHF ou EUR.

Frais principaux

Les frais de conseil en placement sont perçus en % du volume du dépôt. Ils comprennent le conseil en placement personnel, la gestion du dépôt et le relevé fiscal. Le prix est majoré de la TVA. Un supplément est perçu pour les transactions à partir de CHF 100 000, conformément à la brochure «Prix des prestations».

Achat, vente et souscription	
Achat/vente via l'e-banking (si disponible)	CHF 40
Achat/vente via le conseiller et la hotline boursière	CHF 100
Frais	
Volume jusqu'à CHF 750 000 par an	0,600%
Volume à partir de CHF 750 000 par an	0,500%
Volume à partir de CHF 1,5 mio. par an	0,400%
Au moins par an, par dépôt	CHF 600

Opportunités et risques

Opportunités

- Avec les publications de recherche de la Banque Migros, vous êtes informé de manière optimale sur les événements des marchés financiers.
- Les recommandations basées sur la stratégie de placement recommandée peuvent être adaptées aux besoins individuels.
- Un contrôle continu des placements garantit que votre portefeuille est toujours adapté de manière optimale à votre stratégie de placement.
- Toute indemnité que nous recevons pour la souscription et la garde de vos fonds de placement est spontanément reversée sur votre compte une fois par an.

Risques

- La valeur du patrimoine est soumise à des fluctuations et peut tomber en dessous du montant de l'investissement initial. Selon la stratégie de placement, le risque de fluctuation peut être faible à élevé.
- La performance passée ne permet pas de déduire les évolutions futures.
- Malgré le conseil en placement personnel, vous demeurez responsable des décisions de placement.

Informations pratiques

Conseils pratiques

- Profitez du contact avec votre conseiller personnel, il vous accompagne dans vos décisions de placement.
- Avec les notifications de risque par e-mail, SMS ou sur l'app Mobile Banking, vous maîtrisez en permanence votre portefeuille – même en déplacement.
- Le relevé fiscal gratuit vous aide à remplir votre déclaration d'impôt.

Examinez aussi nos
fonds de prévoyance

banquemigros.ch/fondsdeprevoyance

Le présent document fournit un aperçu des informations produites les plus importantes pour une décision d'achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l'impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s'engage à en informer les clients de manière appropriée. Le montant actuel des frais peut être consulté à tout moment dans la brochure «Prix des prestations».